



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



CHECK-LIST

MES DÉMARCHES À FAIRE À LA RENTRÉE

Retrouvez ici les démarches administratives à faire avant votre arrivée et pendant votre séjour d'études en France

AVANT LE DÉPART



Trouver un logement

Avant votre arrivée, commencez le plus tôt possible à chercher un logement
<https://www.campusfrance.org/fr/logement-etudiant-en-France>



Faire sa demande de visa

Selon votre nationalité, votre situation et la durée de votre séjour, vérifiez si vous avez besoin d'un visa pour suivre vos études en France
<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/>



S'acquitter de la CVEC

Elle est obligatoire pour s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, elle permet de financer l'accueil des étudiants ainsi que leur accompagnement social, sanitaire culturel et sportif
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>



Trouver un garant pour votre logement

Un garant est très souvent demandé par les propriétaires. Selon votre choix, c'est une personne de votre connaissance ou un organisme qui s'engage à vous aider en cas d'impayé de loyer
Si vous avez moins de 30 ans : Visale <https://www.visale.fr>
Si vous avez plus de 30 ans : Garant me <https://garantme.fr/fr>



Pour les étudiants en situation de handicap

Se manifester auprès de son établissement pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-2059>



NOTES

À L'ARRIVÉE

○ Finaliser son inscription administrative dans son établissement

Rendez-vous au service des inscriptions pour finaliser votre inscription, payer vos frais de scolarité (si cela n'a pas été fait en amont de votre arrivée) et obtenir votre carte d'étudiant

<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-enseignement-superieur-france>



○ Validation du VLS-TS

Validez votre VLS-TS ou sollicitez un premier titre de séjour dès votre arrivée en France

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>



○ Ouvrir un compte bancaire

Trois documents sont nécessaires pour ouvrir un compte bancaire : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation de scolarité ou une carte d'étudiant

<https://bit.ly/campusfrance-tuto-ouvrir-un-compte-bancaire>



○ S'inscrire à la sécurité sociale

S'inscrire à la sécurité sociale française est obligatoire et permet d'accéder au parcours de santé

<https://www.campusfrance.org/fr/sante-securite-sociale-etudiants>



○ S'affilier à une mutuelle et à la responsabilité civile

Souscrire à une mutuelle est fortement recommandé pour compléter vos remboursements de santé. La responsabilité civile est généralement incluse

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/complementaire-sante-mutuelles-271>



○ Souscrire à une assurance habitation pour votre logement

Une assurance habitation est obligatoire pour assurer votre logement et vos biens en cas d'incidents

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/assurer-son-logement-1660>



ET APRÈS ?

○ Première demande de titre de séjour et renouvellement

Si vous souhaitez rester en France pour continuer vos études, demandez le renouvellement de votre titre de séjour, sur le site de l'ANEF, entre le 4^e et le 3^e mois avant sa date d'expiration

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/>



NOTES
